

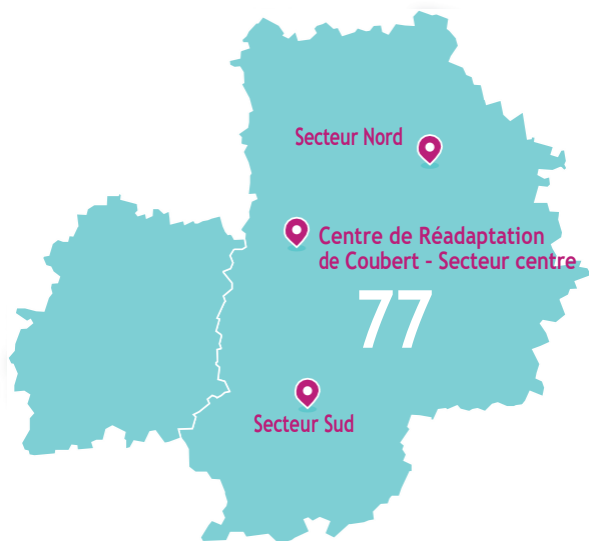
Zone d'intervention de l'HAD



Les équipes de l'HAD de Coubert interviennent sur l'ensemble de la Seine-et-Marne ainsi qu'une partie du territoire de l'Essonne limitrophe.

L'HAD est organisée en 3 antennes dont la coordination est assurée au Centre de Réadaptation de Coubert, en collaboration avec les libéraux du secteur (IDE, rééducateurs,...) après signature d'une convention.

Toute intervention en établissement de santé fera l'objet d'une convention de collaboration entre l'HAD et l'établissement.



HAD de Coubert (90 places)
Contact unique : 01 64 42 19 48

VOTRE RÉÉDUCATION À DOMICILE



NOUS CONTACTER

HAD de Coubert
 Tél : 01 64 42 19 48 - Fax : 01 64 42 19 49
 Mail : coubert.secretariat@ugecam.assurance-maladie.fr
 Centre de Réadaptation de Coubert
 HAD
 D96- Route de Liverdy
 77170 Coubert

Crédit photos : @Contextes - Conception : Sophie Lemaître - Communication CB Coubert - 2019

DEMANDE D'ADMISSION

- Via trajectoire (si demande émanant d'établissements sanitaires ou médico-sociaux)
- Par prescription médicale (pour les médecins traitant de ville)

Dossier de demande d'admission transmis sur demande



www.ugecamidf.fr

HOSPITALISATION À DOMICILE

CENTRE DE RÉADAPTATION DE COUBERT



Qu'est-ce que

l'HAD

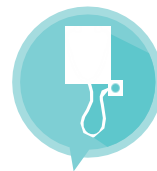


Comment s'organise
la prise en charge



en HAD ?

Quelles pathologies
sont prises en charge



en HAD ?

L'HAD est un mode d'hospitalisation permettant au patient, de bénéficier dans son lieu de vie, de soins et/ou de prestations de rééducation et/ou réadaptation réalisés par une équipe pluridisciplinaire coordonnée.

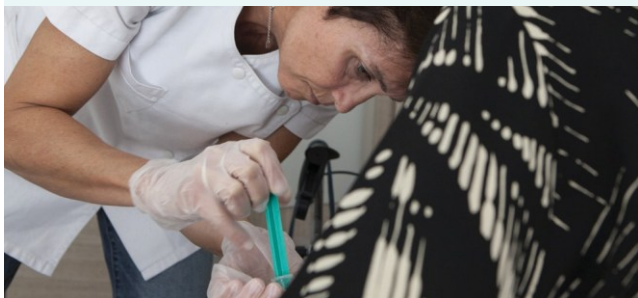
L'objectif principal de l'HAD de Coubert est la rééducation et réadaptation pour :

- Favoriser et accompagner le retour ou le maintien du patient dans son lieu de vie.
- Permettre au patient de retrouver une autonomie maximale dans son lieu de vie.

Cette prise en charge en rééducation/réadaptation peut être accompagnée de soins infirmiers et/ ou d'un accompagnement social. L'équipe HAD peut enrichir les interventions de professionnels libéraux dans le cadre de prises en charge communes ou aider à leur coordination.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- L'accord du patient / de son entourage
- L'accord du médecin traitant : pivot de la prise en charge en HAD
- L'accord du médecin coordonnateur de l'HAD
- La signature d'une convention de collaboration entre l'HAD et l'établissement lors d'un patient en hébergement



ADMISSION

- Sur prescription médicale du médecin traitant, médecin coordonnateur ou via Trajectoire pour le médecin hospitalier.
- Demande d'admission formulée auprès du secrétariat de l'HAD.



ÉVALUATION

- Une coordinatrice de l'HAD rencontre le patient (domicile, dans l'établissement où il est pris en charge...) pour réaliser le recueil de données et préparer l'admission.
- Le projet de soin personnalisé est élaboré en concertation entre l'équipe pluridisciplinaire HAD et le médecin prescripteur. Une visite à domicile du patient peut avoir lieu afin d'adapter et sécuriser celui-ci en amont de son retour à domicile.



PRISE EN CHARGE

- Le projet thérapeutique est décliné avec et le patient.
- Un planning d'interventions pluridisciplinaires coordonnées et adaptées est élaboré en lien avec les objectifs définis dans le projet de soins.
- L'HAD intervient en complément des interventions existantes ou peut aider à la coordination.



SORTIE

- Elle est décidée, lors de réunions de concertation pluridisciplinaire, en lien avec le médecin traitant en fonction de l'atteinte des objectifs durant la prise en charge. Si nécessaire l'HAD organise des relais avec des professionnels



- ✓ Les atteintes d'origine neurologique (accidents vasculaires cérébraux, sclérose en plaques, traumatismes crâniens et blessés médullaires, maladie de Parkinson...)
- ✓ Les atteintes d'origine traumatique (suite de fracture, prothèse de hanche et de genou...)
- ✓ Les suites de soins gériatriques
- ✓ Les suites de brûlure (gravité modérée demandant des soins quotidiens, gravité sévère dans la 2^{ème} phase de réadaptation)
- ✓ Les suites d'amputation vasculaire ou traumatique
- ✓ Les suites de chirurgie orthopédique

